

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE COMMUNAUTE DE COMMUNES OPALE SUD**

L'an deux mille dix, le dix-huit janvier à dix-huit heures trente, le Conseil s'est réuni à la salle d'honneur de la mairie de Berck-sur-Mer, sous la présidence de M. Jean-Marie KRAJEWSKI en suite de convocation en date du 12 janvier 2010, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie de Berck-sur-Mer.

Etaient présents : Tous les conseillers en exercice, à l'exception de MM. Jean-Paul PRUVOT, Alain GOILLON, Joseph DELABY, Alain CORNU, Denis FOURNIER, Xavier DEBEAUMONT, Philippe LECHERF et Mme Catherine MAIRIE, absents excusés.

Suppléants : MM. Gérard JEGOU, Bertrand MIONNET, Henri BENARD, Rémy CARAMIA, Michel LEBEL et Mmes Micheline TREPAGNE, Marie-Christine GRUART, Claudine YOUF

Mme Micheline TREPAGNE est élue secrétaire.

2010-9 – Finances – Subvention exceptionnelle à l'UDSP 62 – Séisme Haïti

Rapporteur : Jean-Marie KRAJEWSKI

Un violent séisme de magnitude 7 sur l'échelle de Richter a frappé Haïti le 12 janvier 2010, causant d'importants dommages humains et matériels, principalement à Port-au-Prince.

Des dizaines de milliers de personnes seraient mortes, et d'autres seraient emprisonnées sous les décombres.

Afin de répondre à l'appel à l'aide du président haïtien, des secours internationaux se sont mis en place.

En France, des équipes spécialisées dans les secours d'urgence, des ONG (Médecins sans frontières, Médecins du monde, la Croix-Rouge, ...) se mobilisent afin de leur porter assistance.

6 sapeurs pompiers professionnels du SDIS du Pas-de-Calais (dont 2 du centre de secours et d'incendie de Berck-sur-Mer) ont également décidé d'apporter leur aide à la population haïtienne.

Arrivé sur place, le DASUD 62 (Détachement d'Aide et de Secours d'Urgence du Département du Pas-de-Calais) a entrepris 3 chantiers : recherche d'ensevelis, secours aux personnes et potabilisation de l'eau.

Afin de leur apporter un soutien financier, le président propose à l'assemblée, d'attribuer à l'UDSP 62 – Union Départementale des Sapeurs Pompiers du Pas-de-Calais – Association loi 1901 – qui

possède une ligne budgétaire pour le DASUD 62, une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 500,00 €.

Le crédit sera inscrit au budget primitif 2010.



REÇU LE

27 JAN 2010

SOUS-PREFECTURE
Adopté à l'unanimité
de MONTREUIL-sur-MER

Fait à Berck-sur-Mer,
le 19 janvier 2010

Publié le **26 JAN. 2010**
Exécutoire le **27 JAN. 2010**

Le président,




Jean-Marie KRAJEWSKI

Le président,




Jean-Marie KRAJEWSKI